



ANTIALGUE

Mise à jour: 21/01/2016

Réf formule:

Réf article:

FANT

GVANT5-AG

Conditionnement: 5 L

Poids brut: 5.14Kgs

Poids net: 4.95Kgs

Nombre d'unité par colis: 3

Nombre d'unité par palette: 144

Densité: 0.99

pH: 6.11

Couleur: 1

Disponible en: 5L



En raison des nombreux changements réglementaires, les photos peuvent ne pas correspondre aux dernières mises à jour. Pour identifier le danger d'un produit, se référer aux paragraphes correspondants sur la fiche technique.

Description:

Anti algues concentré destiné à prévenir et à guérir de la formation et présence d'algues et de mousses dans les réservoirs d'eau.

Action curative et préventive.

Mise en oeuvre et dosage :

Faire un essai préalable sur une partie peu visible du support. Traitement préventif : diluer de 0.5 à 1% de produit dans l'eau. Renouveler toutes les 2 à 3 semaines selon la température et la luminosité.

Traitement curatif : diluer 2 à 3% de produit dans l'eau. Renouveler l'opération si nécessaire après 4 à 5 jours.

Pour les circuits d'appareils distributeurs d'eau et de glaces, incorporer 5% de produit, laisser agir 2 à 3heures, brasser le mélange plusieurs fois puis rincer à l'eau potable.

TP2 - Désinfectant utilisé dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique.

Composition:

Contient 6% (m/m) de didecylidiméthylammonium chlorure cas n° 7173-51-5, agents de surface cationiques : 5% ou plus mais moins de 15% sl - concentré soluble.



Pour un usage en milieu industriel : contact alimentaire à l'issue d'un rinçage à l'eau potable
Pour un usage domestique ou en collectivité : le produit est contact alimentaire à 100% à l'issue d'un rinçage à l'eau potable
Conformément à l'arrêté du 8 Septembre 1999 et à la saisine n°2007-SA-0028 de l'AFSSA.

Précautions d'emploi:

Mentions de danger:

Didecylidiméthylammonium chlorure.

Danger : H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Dangereux, respecter les précautions d'emploi.

Conseils de prudence:

Prévention:

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P273 : Éviter le rejet dans l'environnement. P280 : Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 : En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Élimination:

P501 : Éliminer le contenu/réceptacle dans un container adapté

Précautions d'emploi:

Utilisez les biocides avec précaution.

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.



Code EAN:



Produits fabriqués par une entreprise certifiée ISO9001, ISO14001, BS OHSAS18001 et signataire de la charte du nettoyage durable.

EUROFOX - 105 Avenue Roger Salengro - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Tél : 01 48 82 40 77 - Fax : 01 48 82 00 11 - www.eurofox.fr

